

Pour conclure, vos pétitionnaires désirent rendre témoignage en faveur de l'énergie, de l'intelligence et du plein succès qui ont toujours caractérisé les procédés des Commissaires du Havre dans l'exécution de leur charge importante qui exige un grand travail sans émolument d'aucune sorte. Ils croient que les Commissaires possèdent l'entière confiance de la masse des marchands, et en conséquence ils demandent instamment que ce bill, renfermant leurs recommandations, reçoive la sanction de votre Honorable Chambre.

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

(Signé)

THOMAS CRAMP,
President.

JOHN G. DINNING,
Secrétaire.
Bureau de Commerce, }
Montréal, 29 Juin, 1858. }